

L'hon. sénateur BROOKS: Quelle est la distance entre la tête des Lacs et Hamilton? J'entends, la longueur de trajet par eau. Je voudrais comparer cette distance avec celle qui sépare Hamilton des mines du Labrador.

M. COOPER: Je suis convaincu que cette distance est beaucoup moindre. Nous serions probablement mieux au courant de la distance par train entre la tête des Lacs et Hamilton, ce qui, bien entendu ne serait pas la même chose mais donnerait quand même une idée, faute de mieux. Peut-être M. Ralston pourrait-il nous dire quelle est la distance par train.

M. K. M. Ralston, Ingénieur minier, chemins de fer Nationaux du Canada: Non, je n'ai pas la longueur de trajet sous la main. La distance par eau en passant par le lac Supérieur serait d'environ 800 milles.

L'hon. sénateur KINLEY: Pouvez-vous calculer la distance sur la carte?

M. COOPER: La tête des Lacs figurent sur cette carte, mais malheureusement pas Hamilton.

L'hon. sénateur SMITH (*Queens-Shelburne*): On m'a soufflé à l'oreille que la distance est d'environ 800 milles.

M. COOPER: Oui, je crois que ce chiffre est à peu près exact.

L'hon. sénateur BENEDICKSON: Il n'est pas question de transporter le minerai part chemin de fer jusqu'à Hamilton. On compte stocker le minerai à la tête des Lacs pendant l'hiver?

M. COOPER: Oui. Nous aimerions le transporter par chemin de fer, mais l'aspect économique de l'affaire semble indiquer que le transport régulier se fera par eau au-delà de la tête des Lacs.

L'hon. sénateur PATERSON: Allez-vous utiliser le quai à minerai actuel ou en construire un autre?

M. COOPER: Nous allons utiliser le quai déjà existant.

L'hon. sénateur BROOKS: La question que j'ai soulevée l'autre jour découlait d'une comparaison que j'ai essayé moi-même d'établir entre la production de cette mine et la production de Wabush au Labrador. J'avoue que ma connaissance du sujet est assez restreinte. Le transport par chemin de fer ne serait certainement pas aussi long dans le district du Labrador et le transport par eau se ferait à partir des entrepôts de Sept-Îles par le Saint-Laurent. Je me demandais si la raison pour laquelle on avait choisi la mine Griffith de préférence à ce remarquable établissement au Labrador venait de ce que le transport du minerai serait moins coûteux à partir de la mine Griffith.

M. COOPER: Peut-être, en raison du développement considérable de cette région. Si vous voulez approfondir davantage la question, il vaudrait peut-être mieux consulter l'ingénieur minier que le conseiller juridique. Je risque d'embrouiller les choses plutôt que de les élucider. Aimeriez-vous vous adresser à M. Ralston?

L'hon. sénateur BROOKS: Pas tout de suite, monsieur le président.

M. COOPER: Les mises de fonds dans la mine sont, je crois, de l'ordre de 60 millions de dollars et l'effectif ouvrier devrait compter quelque 500 personnes.

L'hon. sénateur BROOKS: Une autre question. La somme de 11 millions de dollars prévue pour la construction comprend-elle le coût de l'emprise?

M. COOPER: Oui, cela comprend le coût d'acquisition du terrain. Il s'agit surtout de terres de la Couronne provinciale.

Le PRÉSIDENT: Il n'y a aucun établissement dans les environs?

M. COOPER: Très peu, et aucun le long du tracé.

Quant à la forme du bill; le premier article vise à autoriser la construction et l'achèvement de la ligne décrite dans l'annexe au verso du bill; l'approbation